L'IMPRIMERIE DE L'ABEILLE.
Est situé rue de Chartres, No. 110, entre St. Louis et Conti.

CONDITIONS:
DIX PIASTRES PAR AN—Payables six mois d'avance; on ne s'abonne pas pour moins d'un an.
Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du trimestre courant.
Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS et on ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour DIX LIGNES, ou moins, pour chaque insertion, la première comptant double.
Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.
On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis à des prix raisonnables.
Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LES personnes suivantes forment la direction de la Banque de Carrollton:
D. F. BURTHE, président.
L. Millaudon, J. Kohn, H. G. Schmidt, H. C. Crager, Charles Biggs, Placide Forestall, John Nicholson, caissier.
Comité du chemin à coulisses.
D. F. Burthe, L. Millaudon, H. G. Schmidt. 1e juillet

Bureau de la presse à coton à vapeur de la Levée.
ON recevra jusqu'au 6 du courant des demandes pour les places d'agent, et de trésorier et secrétaire de la compagnie. On exigera des répondans et de bonnes sécurités. Par ordre de la direction,
1er juillet JOHN B. LEPRETRE, président.

BUREAU D'ASSURANCES COMMERCIALES, Nouvelle Orleans, 29 juin, 1835.
LES Directeurs ont ce jour déclaré un dividende de 3 pour cent sur le montant versé, provenant du net produit des bénéfices de la compagnie depuis le commencement de leurs opérations le 4 mai dernier, payable aux actionnaires, ou leurs ayans cause, après le 6 juillet suivant
10 juin ANDW C ARMSTRONG, secrétaire.

A UNE assemblée des directeurs de la Compagnie du Dessèchement des Marais de la Nouvelle-Orléans, tenue à la Nouvelle Orléans le troisième jour de juin courant il a été
Résolu que tout le montant du fond capital de la dite compagnie qui a été souscrit, sera payé dans le courant de la présente année 1835, de la manière suivante, savoir: $30 sur chaque action payables au premier lundi de juillet, $30 au premier lundi de septembre et $30 au premier lundi de novembre prochain.
NOTA—Les souscripteurs au fond capital de la compagnie ci dessus nommée, sont informés que, conformément à la résolution mentionnée plus haut, le premier paiement sera dû le lundi 6e. jour de juillet; et ils sont dûment notifiés que le dit montant sera reçu à la Banque de l'Association Consolidée.
8 juin—1m C. WATSON, secrétaire.

AVIS.
LE public est prévenu que la société qui existait entre MM. Ed. L'hote et S Marion, est dissoute d'un commun accord, à dater du 10 juin 1835.
M Ed. L'hote reste seul chargé de la liquidation de la société.
Il profite de cette circonstance pour annoncer au public qu'il vient d'ouvrir à la Baye St Louis, en face le wharf un établissement désigné sous le nom d'*Hôtel du Belair*.
La belle situation de cet hôtel, la proximité du débarquement, et de l'embarquement sont trop avantageusement connus pour entrer dans de plus grands détails.
Madame L'hote justement appréciée par les soins et les attentions qu'elle a prodigués aux personnes qui ont logé dans les maisons qu'elle a dirigées et dernièrement à l'hôtel de la Marine, qu'elle tenait à la Nouvelle Orléans, sera seule à la tête de la direction intérieure de la maison.
M Ed. L'hote ose croire que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront dans son hôtel propreté, soins, exactitude et prévenance.
Il a un bon cuisinier français, on y trouvera logement pension, table d'hôtel, et vin à chaque repas.
2 juillet ED. L'HOTE.

HOTEL DE MANDEVILLE.
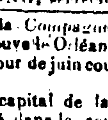
LE soussigné prévient ses amis et le public que son établissement sera prêt à recevoir les personnes qui désireront le 23 juin. Epoque à laquelle il pourra prendre 40 pensionnaires et plus—pour ceux qui connaissent la superbe situation de cet établissement, les détails seront inutiles. Mais le soussigné croit qu'il est utile d'en faire connaître au public les divers avantages.
Mandeville est situé à environ 20 milles de la Nouvelle Orléans, sur les bords du lac Pontchartrain, la terre s'y élève de 12 à 15 pieds au dessus de la marque des hautes eaux. L'excellent air que l'on y respire, le rend un des lieux les plus sains—en effet la situation singulière de ce local, semble en exclure toutes les maladies épidémiques. La pêche y est abondante, et la chasse agréable, les provisions, vins et liqueurs seront de la première qualité, et rien ne sera négligé de ce qui pourra contribuer aux agrémens et aux plaisirs de ceux qui l'honoreront de leur patronage. Dans ce but, il s'est procuré des bateaux, des pirogues, une seine, des chevaux et un tir au pistolet. Les familles trouveront des appartements particuliers. Deux steamboats partant alternativement de la Nouvelle Orléans, établiront une communication journalière et non interrompue entre cette ville et Mandeville. Le temps pour la traversée n'excédant jamais 2 heures et demi. Les bains étant de première nécessité pendant les chaleurs excessives de l'Eté, une maison de bain a été construite sur le lac, et un quai spacieux rend le débarquement ou un peut plus utile et sans aucun danger.
N B—Pour l'heure du départ des steamboats, voyez avertissement du Delta.
17 juin JOHN DAVIS.

HOTEL MARIGNY.
ENCOIGNURE des rues Victoire et le Chemin à Coulisses du Lac Pontchartrain.
Le propriétaire de cet établissement a l'honneur d'appeler l'attention du public sur cet Hôtel, meublé et garni dans un style jusqu'alors inconnu dans ce pays.
Ni peines, ni dépenses seront épargnées par tous les employés dans cet établissement pour satisfaire aux exigences du public.
Les pensionnaires seront logés convenablement dans des chambres très agréables.
Il y a un salon meublé avec le plus grand luxe pour les dames, situé au 2me. étage et adjoignant se trouve une chambre où l'on peut avoir constamment des glaces, du soda, des confitures, pâtisseries &c.
Cet établissement est très convenable pour les messieurs et dames qui, voulant partir par les chars du chemin à coulisses, manquent l'occasion mais trouvent dans cet établissement, non seulement un lieu de repos mais encore un lieu de récréation qui les console de leur désappointement. Les personnes trouveront aussi une *halte* très agréable.
Ce superbe établissement a été monté au prix d'énormes dépenses; mais le propriétaire en a couru les risques sachant bien que les habitans de la Nouvelle Orléans n'ont, dans le monde entier, aucune rivaux pour les encouragemens accordés à de tels efforts.
23 mai WAYMOUTH

A LOUER,
Le logement de la maison numérotée 79 sur la Levée—demeure fort agréable. On peut entrer de suite en jouissance. S'adresser à
6 juillet WM HOLMES & Co.

A LOUER pour le 1er. janvier 1836—La belle maison à deux étages, formant l'encoignure des rues du Canal et du Camp, appartenant à Mr Prado. Dans cette maison on peut établir un superbe magasin dans le bas et loger une nombreuse famille dans les étages supérieurs. S'adresser sur les lieux au propriétaire 21 mai

PROPRIETES A LOUER.

Le soussigné offre à louer l'établissement spacieux situé rue St. Louis, entre les rues Tremé et Marais, le second l'et plus bas que Remparts, et à cinq minutes de marche de la Bourse Hewlett. Cet établissement est composé d'une maison de quatre appartemens, d'une grande écurie, et magasin et un manège, cuisine et diverses chambres à domestiques.
JULES LE BLANC, rue Royale, no 103
22 avril A. WARTELLE, 189 rue Royale.

MOULIN A SCIE.
LE moulin à scie appartenant ci devant à M. Byrne est maintenant en opération complète et en état d'exécuter toutes les commandes pour quelque bois que ce soit; une boite pour la réception de commandes de planches, ou pour quelque communication que ce soit est exposé au bureau de la Compagnie d'Assurance de Commerce, une porte après la Bourse de l'Arcade, ou toutes les personnes qui voudraient faire quelque commande, ou qui auraient quelque affaire, avec le susdite compagnie, pourront déposer leur demande.
JAMES W BYRNE, agent,
26j—1m compagnie du moulin à scie d'Orleans.

AVIS.—William F. et Elisha D. Hyde, faisant jusqu'à présent le commerce sous la raison W F & E B Hyde & Co, se sont associés dès ce jour M. Nicholas Delaplaine. Ils continueront le commerce de marchandises sèches en gros sous la raison W F & E D Hyde & Co.
W. F. HYDE.
E. D. HYDE.
1er juillet N. DELAPLAINE.

AVIS—Si un nommé *Jean Baptiste Emile Gaubrie* qui est arrivé ici en 1833, à bord du navire Œdipe de Bordeaux, veut avoir la complaisance de passer chez les soussignés, il lui sera fourni des communications importantes au sujet de sa famille. S'il est absent, ses amis et connaissances sont invités à nous désigner le lieu qu'il habite.
9 juin CARRIERE & BORDUZAT, no 11, rue St. Louis.

PEAUX D'OURS—4 paquets de peaux d'ours, 1 de buffle, et une boite de castor, à vendre par GRAY, DURRIVE & co. 41 et 43, Nouvelle Levée.
29j

POUR MANDEVILLE & MADISONVILLE.

Le bateau à vapeur DELTA, capitaine Sheridan, partira régulièrement du lac Pontchartrain, tous les dimanches à 9 heures précises du matin, pour Mandeville et Madisonville, quittera Madisonville, tous les Lundi à 4 heures du matin, passant par Mandeville à 5 heures et arrivera au lac Pontchartrain.
Les mardi et jeudi le Delta partira du lac Pontchartrain à 9 heures précis du matin pour Mandeville et Madisonville, et repartira de Madisonville, passant par Mandeville tous les mercredi et vendredi à 9 heures du matin.
Les samedi le Delta partira du lac Pontchartrain à 5 heures précises du *soir* pour Mandeville et Madisonville et repartira de suite pour la Nlle Orléans *pour être prêt le dimanche* à l'heure accoutumée.
Le prix du passage, les samedi et dimanche sera d'une piastre par personne, les autres jours $2, à l'exception des propriétaires de Mandeville qui ne paieront qu'une piastre.
Les personnes sont priés de se rendre par le char de 8 heures du matin.
N. B.—Les départs seront aux heures fixées, l'on n'attendra personne. 16 juil

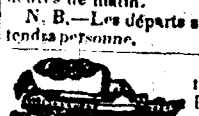
POUR LA MOBILE, devant toucher à la Baie St. Louis, à la Passe Christian, au Beloxi et à Pascagoula.—Les bateaux à vapeur PLANTER & SUN feront à l'avenir les voyages de la Nouvelle Orléans à la Mobile deux fois la semaine, et toucheront aux lieux ci dessus précités, dans chaque voyage. Pour la commodité des passagers, les dits bateaux ne prendront aucun fret si ce n'est celui que les passagers voudront emporter pour leur usage.
Ils partiront tous les lundis et jeudis dans l'après midi de la Nouvelle Orléans immédiatement après l'arrivée des chars de 4 heures. S. CHANDLER.
(Nous sommes invités d'annoncer que le bateau le Planteur qui fait maintenant les voyages de la Nouvelle Orléans à la Mobile sous le commandement du capitaine Stephen Chandler, n'est point le même qui était employé sur le Mississipi. 9j—1m

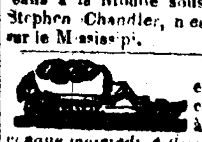
Le superbe bateau à vapeur, neuf et fin marcheur, MERCHANT, capitaine Jos Swiler, partira du lac à l'extrémité du chemin à coulisses chaque mercredi, à l'arrivée des chars de 6 heures du matin; pour
La Baie St. Louis,
Pass Christian,
Baie de Beloxi,
Pascagoula et
Mobile.
Et chaque samedi matin, à la même heure, pour ces ports susdits et Pensacola, touchant de retour à tous les ports intermédiaires.
Pour plus amples renseignemens s'adresser à bord au capitaine Swiler, ou à GILBERT VANCE, JOHN KILSHAW, jr. JAMES CURREL, agents.
7 juillet

POUR ST. LOUIS.
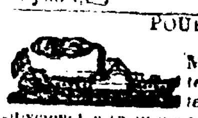
Le superbe bateau à vapeur neuf MOGOL, ayant une chambre haute, capitaine Jno. F. Hunt, est attendu journellement, et partira positivement ce mois, pour cette destination et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à FORSYTH, GOODWYN & Co.
Le Mogol prendra aussi des passagers pour Louisville et autres ports sur l'Ohio, s'étant arrangé avec des petits bateaux à vapeur pour leur transport—ce bateau ayant une vaste chambre haute et des chambres particulières, offre aux passagers un moyen de transport aussi commode et aussi accéléré que quelque bateau que ce soit sur le fleuve. 8 juil

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le nouveau bateau à vapeur d'un léger tirant d'eau ROB ROY, ayant une chambre haute, commandé par James L Wilson, est attendu de jour en jour et doit repartir sans délai pour les destinations susdites et les postes intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à
7 juil FORSYTH, GOODWYN & Co.

EXCURSION DU DIMANCHE.
Prix réduit à une piastre.
Pour Madisonville, en droiture.

Le bateau à vapeur CORSAIR, capitaine Knight, partira du lac tous les dimanche, jusqu'à ce qu'on avis contraire en informe le public, à 9 heures A M, et repartira le même jour de Madisonville à 4 heure P. M.
Les passagers doivent prendre le char de 8 heures A M. S'adresser au capitaine à bord ou à
26 juin W BAGLEY, agent.

POUR PITTSBURG, CINCINNATI & LOUISVILLE.
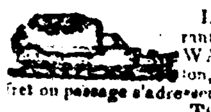
Le bateau à vapeur d'un léger tirant d'eau, ayant une chambre haute WASHINGTON, capitaine Hamilton, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
TOURNE & BECKWITH.
14 juil no 28 et 29 Nouvelle Levée.

POUR LOUISVILLE.
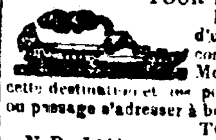
Le bateau à vapeur ABEONA, d'un léger tirant d'eau et d'une construction solide, capitaine R Moore, partira incessamment pour cette destination et les postes intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
TOURNE & BECKWITH.
N B—L'Abeona prendra du fret pour Natchez, Vicksburgh, Memphis et autres ports intermédiaires. 14 juil

A FRETER OU LOUER.
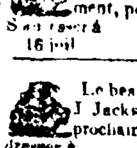
Le brick Mexicain, bien connu, le général SANTA ANNA, est prêt à prendre son chargement, pour quelque port du Mexique que ce soit. S'adresser à M S CUCULLU, LAPEYRE & Co.
16 juil

POUR LAGUNA.
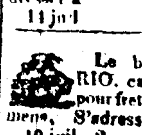
Le beau brick fin voilier EVELINE, capitaine J J Jackson, partira pour cette destination Samedi prochain, 18 juillet. Pour fret ou passage s'adresser à QUERTIER & BOUTIN.
14 juil no 26, rue St Louis.

POUR BARCELONE.
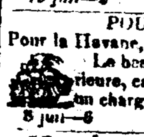
Le brick Espagnol BERNARCO GREGORIO, capitaine Carachazo, est prêt à charger, pour fret ou passage ayant de bons emménagemens, S'adresser à E J FORSTALL & Co.
10 juil—2 no 153 rue Royale.

POUR LOUER OU FRETER.
Pour la Havane, Campêche ou un port des Etats Unis.
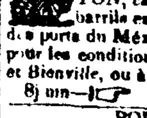
Le beau brick EVELINE, d'une marche supérieure, capitaine Jn J Jackson est prêt à recevoir un chargement. Pour les conditions, s'adresser à
8 juin—6 QUERTIER & BOUTIN.

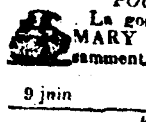
La goelette fine voilière BETSY HAMILTON, capitaine Bouvet, du port d'environ 690 barrils est prête à prendre un chargement pour un des ports du Mexique, (celui de Tampico serait préféré) pour les conditions s'adresser à bord, entre les rues Conti et Bienville, ou à
8 juin J. PRATS & FILS

POUR BRAZORIA, TEXAS.
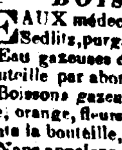
La goelette fine voilière, chevillée en cuivre MARY JANE, capitaine Griffen, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
9 juin WILLIAM BRYAN. no 19 rue de la Commune.

EAUX MINERALES.
BOISSONS GAZEUSES.
EAUX médecinales de toutes sortes telles que Vichy, Sedlitz, purgative de magnesie à 50 cents la bouteille.
Eau gazeuses de Seltz et carbonisée à 12 1-2 cents la bouteille par abonnement, en rendant les verres.
Boissons gazeuses, aromatisées telles que citron, menthe, orange, fleurs d'orange, etc. punch gazeux, etc, à 25 cents la bouteille, en rendant les verres.
Nous appelons particulièrement l'attention du public sur l'eau gazeuse de Seltz qui remplace aujourd'hui l'eau ordinaire sur toutes les bonnes tables d'Europe.
RIVET SYBOLD & co.

VACCINATION GRATUITE.
LE public est prévenu qu'on vaccinera gratuitement les personnes indigentes tous les vendredis, de une heure à trois, dans la maison de M. Nicolas Girod, en face de la Bourse Hewlett.
Il a été de plus résolu dans la dernière séance de la société médicale que les personnes aisées qui voudront profiter de cette occasion pourront se faire vacciner moyennent une rétribution de $5; moitié de cette somme sera versée dans la caisse des orphelins et l'autre moitié servira à fonder une bibliothèque médicale.
11mai Le secrétaire général, PUISSAN.

MAISON DE SANTE FRANKLIN.
CET établissement est à présent ouvert pour la réception des malades. Prix—à l'ordinaire $1 par jour. Chambres à part depuis $3 jusqu'à 5 par jour. Petites véroles à l'ordinaire $3 par jour.
Pour entrées s'adresser à la maison de santé, ou au cabinet du docteur Luzemberg, rue des Remparts no 17. 21mai

Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans.
LE président et les directeurs de cette institution ont aujourd'hui déclaré un dividende de 4 0.0 pour les 6 mois expirant aujourd'hui, au montant du capital payé à la banque, aux termes de la charte lequel dividende sera payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, après ou le lundi prochain, 13 courant.
7 juil JOSEPH SAUL, caissier.

AVIS—Le bureau de la compagnie du chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans et de Carrollton, pour ce qui a rapport aux affaires de la banque sera ouvert tous les jours excepté les dimanches, depuis 11 heures du matin, jusqu'à 2 heures après midi, rue St Charles, no 7, où l'on donnera les certificat &c.
7 juil—10 JN NICHOLSON, caissier.

ON DEMANDE
SUR le champ, une *négresse* blanchisseuse, une autre bonne repasseuse et un cuisinier ou cuisinière.
Un blanc, bon cuisinier trouvera aussi de l'emploi en s'adressant au bureau de l'Abeille. 26 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes verront, Salut: Attendu que H. G. Schmidt, de la ville de la Nouvelle Orléans, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour, où la dite vente fut enregistrée le 15e jour de juin A D 1835, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834.
Qu'il soit connu que toutes personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour de paroisse, qui pourraient avoir aucun droit, titre ou réclamation sur la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, sont par ces présentes sommées d'avoir à déduire dans trente jours à dater de la publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
La dite propriété fut vendue par le shérif de la paroisse ci-dessus mentionnée le 7e jour de mai A D 1835, en vertu d'un *décret de cette cour, rendu le 21e jour de mars A D 1835*, dans la cause intitulée Laurent Millaudon contre la compagnie des bâtisses de la Nouvelle Orléans, no 8161 du docket de cette cour à la quelle vente le dit H G Schmidt s'est rendu l'acquéreur pour le prix de $4,900.
Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.
Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, no 4 du triangle, mesurant 23 pieds et deux lignes de face, sur une profondeur irrégulière, avec la jouissance d'une allée en commun avec les autres lots du triangle, le tout suivant le plan paraphé par le shérif et déposé au bureau de H B Cenas notaire public.
Donné sous mon seing et le sceau de la Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, ce 3 juillet A D 1835 et de l'indépendance des Etats-Unis la 59e.
L. S.
7 juillet—2,1pa P. A. GUYOL, dep. greffier.

CELEBRE POUDRE DE CASTILLON.
MADAME VEUVE CASTRY de Philadelphia, propriétaire des remèdes du feu docteur Castillon, du Cap Français, vient d'établir un dépôt à notre pharmacie de la célèbre poudre antiscorbutique restaurante et de l'élixir aussi antiscorbutique du dit docteur Castillon, ancien chirurgien major consultant du roi, à St. Domingue, et nous a constitués ses agens pour la vente de ces remèdes dans cette ville, d'un grand succès.
Ces spécifiques qui ont joui dans toutes les parties de l'île de St. Domingue, sont propres à guérir le scorbut et toutes les maladies qui ont pour cause le virus scorbutique, la diarrhée, dysenterie, tenesme, la lienterie, fievres intermittentes, continue, obstructions du foie et de la rate—diarrhée invétérée dysenterie et tenesme, produits par suite de rougeoles et petites véroles malignes—et les mêmes maladies qui viennent à la suite de couches ou pendant la grossesse.
La poudre mêlée avec le lait forme une bouillie très agréable et des plus restaurante—elle détruit la putridité des humeurs de l'estomac et des intestins, rétablit les digestions et toutes les sécrétions et dépurant le sang de tous les levains scorbutiques.
La durée du traitement est de 20, 30 ou 40 jours, suivant l'ancienneté ou la malignité de la maladie—ces spécifiques se trouvent toujours à notre pharmacie—on y peut prendre connaissances d'un recueil d'observation pratiques sur les effets de ce remède et sur les cures extraordinaires qu'il a opérées—les malades trouveront un grand avantage dans l'usage de ce remède; c'est celui de pouvoir le traiter et de se guérir eux même en suivant exclusivement la methode indiquée qui accompagne le spécifique. FINGUET & Co.
Encoignure des rues Royale et Ste. Anne.
12 mai—2p

$5 DE RECOMPENSE

Seront données, à celui qui ramènera au soussigné, le nègre nommé JOE, âgé d'environ 24 ans taille de 5 pieds 2 pouces, d'une figure agréable, ayant une marque à la joue droite, ce nègre ne parle que l'anglais.
17 juil B MARIGNY

$10 DE RECOMPENSE.
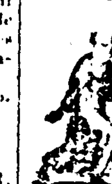
Partie marronne depuis à peu près un mois, de chez sa maitresse, la griffonne anglaise MAEME alias LOUISE, parlant très bien l'anglais et le français, taille de 4 pieds 5 ou 6 pouces, elle a 2 dents cassées sur le devant de la bouche, la dite griffonne a en ses mains un billet pour se chercher un maitre, signé par sa maitresse.
Dix piastres de récompense seront données à quiconque ramènera la dite esclave à la soussignée ou la fera loger dans une des geoles de cet Etat.
17 juil Veuve COUDRAIN.

$5 DE RECOMPENSE.
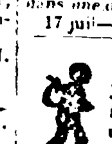
Parti marron depuis quelques jours, le nègre JOSEPH, âgé d'environ 18 ans, taille d'environ 5 pieds, ayant les yeux roux et de grosses lèvres un peu cagneux, maçon, ayant travaillé quelque temps pour M. Courrejolles. La récompense susdite sera payée à la personne qui ramènera ce nègre chez M L Puy, rue Condé, encoignure St Philippe, ou qui le logera à la geole. 17 juil—4

$10 DE RECOMPENSE.

Partie marronne de chez le soussigné Vendredi matin 10 du courant, l'esclave MARIE, griffe de bonne mine, âgée d'environ 22 ans, ne parlant que l'anglais, paraissant timide, et ayant le verbe très bas. On ne se rappelle aucune marque distinctive. On payera la récompense susdite à la personne qui logera la dite esclave à la geole, ou qui la ramènera au soussigné, rue du Camp, no 39.
W H RONDEAU.
N B—Les capitaines et autres sont prévenus de ne pas recevoir la dite esclave sous peine d'être poursuivis suivant la rigueur des lois. 15 juil—4

$50 DE RECOMPENSE.
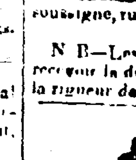
Parti marron de l'établissement des soussignés, dans la matinée du 6 courant, le nègre américain SAM, tailleur de métier, taille ordinaire, figure pleine, assez bien pris, joli nègre, ayant un air audacieux, sans marque particulière, âgé d'environ 23 ans. Il était vêtu lors de son départ d'un pantalon bleu et d'une redingotte verte, collet de velours noirs, et d'un chapeau noir à haute forme; il a emporté en malle de cuir noir, contenant ses effets, parmi lesquels se trouvent une redingotte lie de vin avec collet de velours, et un habit de drap vert, avec un chapeau blanc, et comme il a aussi emporté de faux papiers, on pense qu'il se fera passé pour libre sous le nom d'Alfred. La susdite récompense sera donnée à quiconque arrêtera ou logera dans une des geoles de cet Etat, le dit nègre.
Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autres embarcations, sont prévenus de ne point le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis avec toute la rigueur de lois.
8 juillet BARBARIN & HILL.

$10 DE RECOMPENSE.
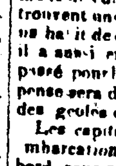
Parti marron depuis un mois le mulâtre créole nommé ANTOINE, âgé d'environ 22 ans, taille de 5 pieds, parlant français et anglais. La seule remarque que l'on puisse faire dessus ce dit mulâtre c'est qu'il a beaucoup de vers bleus au visage, ayant l'habitude de travailler à bord des navires.
La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera chez son maitre, ou le logera dans une des geoles de cet Etat. A MAGNON, 9 juil

$25 DE RECOMPENSE

Seront payés pour l'arrestation du nègre TAMES, âgé de 32 ans, mince mais osseux, portant favoris. On ne peut dire exactement sa taille, ni donner d'autre renseignemens. Il est parti marron le 1er juillet, à 3 heures P M, quelques instans avant le départ du bateau à vapeur *Lafourche*, à bord du quel il devait s'embarquer avec le détachement envoyé dans le haut du fleuve par la direction des travaux publics.
Pendant tout le mois dernier il a été sous la surveillance de M Philippe Bouté, à un demi mille au dessous de la ville.
S'adresser à E Rousseau secrétaire de la direction des travaux publics, rue Toulouse no 27. 3 juil—6,3pa

$20 DE RECOMPENSE
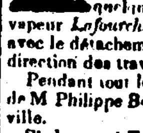
quiconque arrêtera et mettra en sûreté le mulâtre JOE, âgé de 20 ans, taille 5 pieds 4 pouces, bien constitué, ayant une légère cicatrice à la figure; il n'a pas de barbe, et parle français et anglais.
Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur qui le prendront à leur bord seront poursuivis suivant la loi. S'adresser rue Royale, no 103, chez
15 mai J. LEBLANC & co

$25 DE RECOMPENSE.
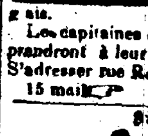
Est partie marron depuis 4 mois le nègre AUSTIN, âgé d'environ 18 ans, appartenant à M D Labranche.
Le nègre a été vu plusieurs fois dans le faubourg Ste. Marie, il se fait passer pour libre, il parle anglais et français, il était engagé l'été dernière comme cuisinier à l'Hôtel du Bayou St Jean.
La dite récompense sera payée à qui conque le ramènera son maitre où à la geole. 6 juin—12,3pa

$100 DE RECOMPENSE.
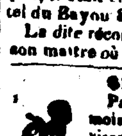
Parti marron de chez le soussigné, vers la fin du mois d'avril dernier, le nègre HENRY, âgé d'environ 18 ans, moyenne taille, grosses joues, air sournois, peau noire, bien pris, parlant anglais et français. Il a été rencontré dans la matinée du 27 du dit mois sur la Levée, près de la halle, avec une manne de légumes que l'on suppose qu'il portait à bord de quelque bâtiment ou bateau à vapeur; on l'avait vu peu de jours avant travaillant à bord du bateau Chesapeake.
La récompense cidessus sera donnée à quiconque le logera dans la geole de la Nouvelle Orléans.
2 juin—6,3pa N B LERRETON

LES soussignés offrent à vendre en leur magasin encoignure des rues Chartres et Toulouse, 20 caisses confitures de la Havane, venant de débarquer, et de qualité supérieure. 9 juil PASCALET & MICHON.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Etat de la Louisiane, à tous ceux que cela peut concerner, salut: Qu'il soit connu que attendu qu'Ed Yorke, demeurant en la ville de la Nouvelle Orléans, s'est adressé à moi W. F. C. Duplessis, régister des testamens, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans et ex officio greffier de la Cour des preuves, dans et pour la dite ville et paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la législature, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes Judiciaires" approuvé le 10 mars 1834, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, qu'en vertu d'un ordre ou décret rendu par l'honorable la cour des preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, le dit décret daté le 2 mai mil huit cent trente cinq et rendu sur la pétition de Joseph E Whitall, exécuteur datif de Job Bacon, Jr., décédé. Je soussigné, régister des testaments, ai exposé en vente publique, le 6 juin 1835, pour compte de la succession du susdit Job Bacon, Jr, décédé, la propriété foncière ci après décrite, et l'ai adjugée à Edward Yorke, comme étant le plus offrant et dernier enchérisseur, savoir:
Description de la propriété d'après le transfer judiciaire.
La moitié indivise d'un certain lot ou portion de terre, situé au faubourg Ste Marie, formant l'encoignure des rues Delord et Perle, mesurant à peu près 62 pieds 5 pouces 2 lignes plus ou moins, face à la rue Delord, sur une profondeur de 132 pieds 6 pouces plus ou moins, sur la ligne qui la sépare de la propriété ci-devant appartenant à Samuel Hart décédé, et 112 pieds plus ou moins de profondeur et face à la rue Perle, les lignes se fermant dans la profondeur, de manière à mesurer qu'à peu près 10 pds 6 pouces plus ou moins, conformément à un plan fait par C F Zimpel, député arpenteur général, le 9 décembre 1834, adjugé à Edward Yorke pour la somme de $3705.
Conditions de la vente: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale.
A ces causes, toutes personnes qui ont ou pourraient avoir quelques réclamations à la propriété foncière cidessus décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute autre irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes citées d'avoir à déduire dans trente jours, à dater du jour de la publication de la présente monition, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas approuvée et homologuée, comme le demande le dit acquéreur.
En foi de quoi, j'y ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour des Preuves, ce 12me jour du mois de juillet, A D 1835.
Pour W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tes.
14 juil P. L. B. DUPLESSIS, dép. rég des testa.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans—No. 8250—Edmond St. Martin contre Célina Fernandez son épouse. Je certifie par ces présentes qu'un jugement a été enregistré dans cette cour le 23 juin 1835, dans l'affaire d'Edmond St. Martin h de c l. contre Célina Fernandez son épouse, dans les mots et figures qui suivent, savoir:
Décret—Il est ordonné, adjugé et décrété, qu'une séparation de corps et de biens ait lieu entre les parties et que l'esclave Julie demeure déclarée et reconnue la propriété de la défenderesse et finalement, que le divorce est prononcé entre le plaintif et la défenderesse et les liens du mariage qui existaient, sont et demeurent annulés. Les frais du procès demeurent à la charge des parties et par moitié.
Nouvelle Orléans, 6 juillet 1835.
(Signé) CHS MAURIAN, juge.
Jugement enrégistré au docket livre C. page 119, en témoignage de quoi, j'ai signé ces présentes et apposé le sceau de la dite cour à la Nouvelle Orléans, le 8 juillet 1835, et le 60e de l'indépendance des Etats-Unis.
11 juillet—3 P. A. GUYOL, dép. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans—A Lesassier et Cie. contre *ses créanciers*—Présent l'hon Charles Maurian, juge—23 juin 1835—La cession des propriétés des pétitionnaires ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice des créanciers. Il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu au bureau de Théodore Seghers notaire public, le Samedi 25 juillet prochain, afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, et en même temps toutes poursuites contre leurs personnes et propriétés est et demeurent suspendues—J P Benjamin est nommé avocat pour les créanciers absents.
Par ordre de la Cour. Au greffe le 24 juin 1835.
25 juin—2pa P A GUYOL, dép greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'hon. Charles Maurian, juge—no 8241—James Vance contre ses créanciers—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de James Vance ait lieu en l'étude de Wm Y Lewis not. pub, le 20 juillet prochain, pour accepter l'abandon, et délibérer sur les affaires du dit insolvable Vance. Par ordre de la cour. Au Greffe. N. Orléans, 13 juin 1835
15 juin—11,2pa ARMAND PITOT, greffier.

HUILE VEGETALE COMPOSEE.
Pour teindre et changer les cheveux rouges ou gris en brun noir ou brun foncé, et aussi pour en préserver, nourrir, et exciter la croissance, sans inconvénient quelconque.
LE propriétaire de cette inestimable composition n'ignore pas que le fondement de toutes les panacées ou recettes dont on a fait usage jusqu'à ce jour pour convertir les cheveux rouges ou gris en noir ou brun foncé, est la nitrate d'argent, ou autre substance minérale, qui enlève, il est vrai, les cheveux, mais en même temps, les endommage et les détruit, de sort qu'à la fin le remède est pire que le mal.
Les ingrédiens qui entrent, au contraire, dans l'huile végétale composée sont tels, qu'on trouvera qu'ils nourrissent et excitent la croissance des cheveux, beaucoup plus qu'aucun autre article connu, que l'on vend à ce dessein, (quelles que soient les *merveilles* qu'on attribue aux autres). Cette huile adoucit la chevelure, lui donne un bon lustre, et en même temps, la change en un beau noir ou brun foncé, suivant sa couleur primitive.
La teinture, étant elle même purement végétale, et combinée avec d'autres ingrédiens, devient nourrissante et adoucissante, excite beaucoup la croissance des cheveux, et est recommandée comme la composition, à cet effet, la précieuse qui ait été offerte au public.
L'huile végétale composée, agit sur les cheveux d'une manière longue et progressive, si l'on s'en sert suivant les instructions et qu'on continue avec régularité, elle leur conservera une belle couleur, les nourrira et en préviendra, et sera très favorable à leur croissance. Et comme de beaux cheveux sont un ornement pour toutes les personnes et particulièrement pour les dames, la beauté de la chevelure doit donc être surtout cultivé avec soin pour le beau sexe.
Environ trois bouteilles de cette huile suffiront pour une personne pendant un an, et les individus entrant en âge dont les cheveux sont sur le déclin, trouveront que cette huile opère merveilleusement pour les conserver.
Enfin cette huile végétale composée, lorsqu'on en fait usage, conformément aux instructions à suivre et aux précautions à observer, tient tout ce qu'on en dit, et le propriétaire connait tout le prix, non pas seulement lui dire, mais même par expérience. *Experto crede Roberto.*
Un nouvel assortiment de l'article ci-dessus, d'une qualité très supérieure et à très bas prix, dernièrement reçu et à vendre par
12 juin BENJAMIN LEVY.

INSTITUTION BELLANGER,
Sous la direction de M Caboche.
MR. CABOCHE, ayant succédé à Mr. Bellanger dans la direction de l'institution de jeunes gens, situé chemin du Bayou, invite tous les pères de famille qui ne connaissent pas la méthode Jacotot, que l'on suit dans cet établissement, à assister aux leçons qu'il donne à ses élèves. Les faits pourront contribuer plus que tous les discours, à porter la conviction dans les esprits.
27 juin—3pa

AVIS.—Mes occupations ne me permettant plus de donner de leçons particulières, j'invite les familles qui avaient mis en moi leur confiance à la reporter sur M. Pedarré, professeur distingué, qui suit exactement la même méthode que moi.
Mr. Pedarré demeure chez M. Frémaux rue Royale, près la rue Toulouse, No 137.
30juin CABOCHE

LE docteur VITAL FONDADOUZE a l'honneur de prévenir ses cliens, les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, et le public en général, qu'il vient *de transporter* son domicile dans la maison qui forme l'encoignure des rues Bourgogne et Hôpital, et que là, il se fera un devoir et un plaisir de donner par jour quatre heures de consultations gratuites (de dix heures à deux heures de l'après midi,) aux personnes que l'indigence empêche d'appeler près d'eux un médecin: il vaccinera en même temps les enfans de ces mêmes personnes. 5juin

COUVERTURES DE LAINE FRANCAISE.
1200 PAIRES Couvertures françaises de 8 points, pesant 8 1-2 livres chaque paire, très convenables pour les nègres, dernièrement reçues et à vendre par
30 juin—10 P. O. SORBE, 118 rue Royale.

350 BARRIQUES vin de Bordeaux, diverses qualités—150 barrils vin blanc de do; 2800 caisses de do; 300 do do blanc do; 85 pipes, demi et quart de pipe vieux Cognac, champagne, &c. Anisette, liqueurs, vinaigre, bouchons en liège, en magasin, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux, et à vendre par
30 juin—10 P. O. SORBE. 118 rue Royale

PRIX COURANT—Les patrons du prix courant sont avertis qu'en conséquence de la solennité de notre indépendance nationale, le prochain numéro paraîtra le 3 juillet. (2j) BENJ. LEVY.

CHANGE sur France à vendre par
12 juin A. St GEORGES.

A VENDRE à bon marché, un jeune nègre créole, âgé de 22 ans, bon cocher et habile à tout ouvrage; pleinement garanti. On ne le vend que parceque son maître quitte le pays. S'adresser à
3 juillet EDW. GOTTSCHALK, courtier.

EN FAVEUR DES INDIGENS.
CONSULTATIONS gratuites sur toutes les maladies tous les jours de trois à cinq heures, chez le Dr. T Legé, rue Conti à l'encoignure de la Levée. 9juin

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE Dr. HALPHEN a transporté son domicile de la rue Dumaine à la rue Royale, no 80, entre Conti et Bienville. 8 juin—6m

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisse de Pontchartrain.
23 juin 1835.
REGLEMENS relatifs au départ et à l'arrivée des chars, commençant aujourd'hui, côté de la ville, le char trainé par les chevaux partira pour le lac à 4 heures A M, à la requête des passagers.
Celui à vapeur commencera à 6 heures A M, et partira toutes les heures jusqu'à 10 heures P M, et après cette heure le char trainé par un cheval continuera jusqu'à minuit, si on le requert.
Côté du lac—le char à vapeur commencera à 5 heures et demie A M, et partira toutes les heures jusqu'à 9 heures et demie P M, et après cette heure le char trainé par un cheval continuera les voyages jusqu'à minuit à la requête des passagers.
Les lundis matins le char à vapeur partira du lac à 3 heures 1-4 A M, pour la commodité des passagers de Madisonville et Mandeville.
En donnant avis d'avance les familles pourront obtenir des charts privés.
Nul fret ne sera reçu après 3 heures et demie P M, ni au lac ni à la ville.
26 juin—3,3pa T B LEEFE, secrétaire.

Antoine Foucher contre les héritiers de sa défunte femme
EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable cour des preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans, j'exposerai en vente publique, après les trois publications voulues par la loi, le 21 juillet prochain, à la cour de paroisse de Jefferson, à midi, la propriété ci après décrite, savoir:
1. Un morceau de terre situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ trois milles au-dessus de la Nouvelle Orléans, mesurant quatre arpens de face au dit fleuve, avec toute la profondeur qu'il pourrait y avoir.
2. Un autre morceau de terre situé à environ 50 pieds au-dessous de celui ci dessus désigné, mesurant face au fleuve trois quarts d'arpent, avec toute la profondeur qu'il peut y avoir. Le morceau de quatre arpens ci dessus décrit sera vendu en lots d'un arpent de face au dit fleuve sur toute la profondeur; et l'autre morceau de trois quarts d'arpent sera vendu séparément.
Conditions: Un, deux et trois ans de crédit, l'acquéreur donnant des billets à satisfaction jusqu'à parfait paiement. Les billets seront divisés en coupons.
J. CHARBONNET, jr. shérif.
Paroisse de Jefferson, 20 juin 1835. 24j

AVIS AU PUBLIC.
CHANGEMENT DE DOMICILE.
P FOY, *Sculpteur, Marbrier, Doreur et Gnomoniste*, informe respectueusement le public qu'il a transporté son Atelier à l'encoignure des rues St Louis et Bassin; où il exécute avec élégance et solidité toutes sortes d'ouvrages en *Marbre, Pierre, Stuc et Plâtre*, tels que *Mausolées* dans les goûts antiques et modernes; *Bas-Reliefs, Cheminées, Tables, Cadrans &c.*
Il répare les pièces cassées; il reblanchit les *Vases et Urnes d'Albâtre* endommagées, et les remet à neuf. 11 juin

MAGASIN DE MARBRES.
Rue de la Douane No. 30.
HENRY HUST & Co. ont l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle Orléans qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de New-York, en addition à leur ancien fonds, un superbe assortiment de dessus de cheminée en marbre dans le dernier genre, ainsi qu'un assortiment très riches, de grilles en fer de Russie et en cuivre des façons les plus en vogue. En outre ils ont constamment en magasin du plâtre de Paris, du ciment Romain et hydraulique, plateaux de marbres, mortiers, vases, pierres tumulaires et monuments de toute description, moulés en marbre, frontons &c. Ils ont des ouvriers capables de poser les articles ci-dessus et font la plus grande attention à l'écriture des lettres. Marbre blanc, granit bleu et blanc, pierre brune pour toute espèce de bâtisses. Tombes fournies dans le plus bref délai. Tous les ordres dans leur genre d'affaires seront reçus avec reconnaissance, et exécutés avec propreté et célérité. 2 mai

MAGASIN DES NOUVEAUTES
A L'INSTAR DE PARIS, EN GROS ET EN DETAIL.
GAULHIAC coiffeur, rue de Chartres, no 174, encoignure Jefferson 35, vient de recevoir de Paris et du nord divers articles dont il était dépourvu, et offre à vendre bretelles gomme élastique perfectionnée, en soie, montées or et argent; cannes jonc à dard, à épée et poignard; brosseries de tout genre, rasoirs supérieurs et garantie, de Rogers, cuirs, pierres à rasoir, etc. Gants, première qualité, de fil d'écosse et soie, en peau de chevreau, etc.; *parfumeries surfines*, crême de rose et d'amende, de Perse; tous les savons de toilette, tous les extraits d'odeur et essences; poudres surfines; double extrait d'eau de Cologne et de Lavende, etc. etc.
Assortiment de coiffure en cheveux, dernier genre; nattes, tours arrangés de chair et perruques de femmes; toupets, métalliques des plus légers, ainsi que perruques d'hommes. Il continue à confectionner dans son magasin, d'après les demandes, tout ce qui est en faux cheveux d'après le goût des personnes; et prend toujours des apprentis en coiffure de même, aux mêmes conditions. 5 mai

Opiat Balsamique du docteur Guerrero.
CET opiat, nouvelle découverte, est un remède convenable et infaillible dans la maladie appelée Gonorrhea ou Coulante. Sa réputation est établie dans toute l'Amerique du Sud, et des témoignages de divers facultés de médecine de cette partie du globe attestent les prompts et infaillibles résultats de ce remède dans tous les cas de Gonorrhée.
Cet opiat balsamique est contenu dans de petits pots de plomb, avec une instruction sur la manière d'en faire usage. Il peut être facilement porté dans la poche soit par les personnes en voyage, soit par celles qui ne veulent pas faire connaître leur situation à un médecin ou à leurs amis.
Ce médicament est sous la forme d'une pâte agréable, et se prend d'autant plus aisément, qu'on n'y trouve aucun goût, puisqu'il se trouve enveloppé dans une espèce de pain à cacheter préparé à cet effet, et dont on délivrera toujours, avec le médicament, une quantité suffisante. Mais ses plus grands avantages sont de produire constamment et en très peu de tems une guérison infaillible, sans attaquer le tempérament le plus délicat, car le remède ne contient pas la moindre particule de mercure.
Avant d'offrir cet opiat au public, l'agent en a fait constater l'efficacité par plusieurs des plus célèbres médecins de New York. Le succès qu'ils ont constamment obtenu par son usage les ont engagé à déclarer que c'est le meilleur remède qu'ils aient jamais employé et ils ont généreusement consenti à répondre de la vérité de ces assertions.
PRIX—$1 50 le pot, à vendre chez les soussignés pharmaciens droguistes, seuls agents de ce remède dans l'Etat de la Louisiane.
CUSACH & Co. rue St. Pierre no. 5, en face de la Place d'Armes.
10 mars—1an

Bureau de la Compagnie des Architectes du troisième district de la Nouvelle Orléans.
AVIS est par le présent donné aux souscripteurs du fonds capital de cette compagnie qu'ils auront à payer le 3 août prochain, le huitième dixième du montant de leur souscription. Par l'article 8me. des règlemens, tels souscripteurs qui manqueront de payer à l'époque mentionnée ci-dessus perdront au profit de la compagnie les actions sur lesquelles le dit paiement aura été requis et les paiemens déjà effectués. Par ordre de la direction.
8 juil J PLESSIS, secrétaire.

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, savoir: 150 barils eau de vie américaine, 4e. preuve, 20 pipes genièvre de Hollande; 20 pipes huile à brûler de 1ère qualité; 200 sacs de poivre; 20 balles clous girofle, 500 paquets de canelle; 200 caisses amidon; 400 do. savon; 200 do blanc de baleine; 50 do moutarde; 50 paniers champagne de 1ère qualité.
LEGENDRE & SAMORY,
23j no 54, rue Toulouse.

EN débarquement du navire Alabama, de New York, 67 colis de chapeaux, bottes, souliers, malles, bas de soie, cols de chemises en toile, chemisettes, &c. à vendre par WM. HOLMES & Co,
6 juillet rue de la Levée, no 93.

MOUSSELINES à raies et à carreaux—6 caisses mousselines superfines 1 commune à raies et à carreaux, dessins entièrement neuf; 2 caisses Ecossaises de gout 6-4, mousquetaires, à vendre par
ANDREWS & BROTHERS.
7 juil no 19, rue de Chartres.

BEURRE DE GOSHEN—25 barrillets beurre de Goshen, 1ère qualité, dernièrement reçu et à vendre par GRAY, DURRIVE & co.
29 41 et 43, Nouvelle Levée.

WHISKEY—300 barrils de Whiskey à vendre par
LEGENDRE & SAMORY.
10 juil—3 no 54 rue Toulouse.

MARCHANDISES SECHES.
BOMBAZINES noires, qualités supérieures; bazettes, moyennes et do; contre pointes d'été de Marseilles, extra dimensions; couvre tables brunes et de couleurs variées; chints rouges de France; cotonnades pour meubles, 4 carreaux et à écossaise; cotonades unies fines 7-8 4-4 et 5-4; mousselines unies, à dessins et à raies pour robes et rideaux; bordures cordées et à falbalas; napes damassées; mouchoirs de gout en soie et en gaze; toiles en drap 6-4 10-4 et 12-4 superfins et à bas prix; bas et chaussettes blancs et en couleur; moustiquaires fines et à bas prix; batistes de toutes qualités; gants de soie à jour blancs et noirs; mouchoirs de batiste ouvrés simples et à bordures, à vendre par
2 juil ANDREWS & FRERES.

PORC—150 barrills de mess et 100 de do prime; Lard 1200 barrillets et 80 barriques de lard; Clous—300 barrillets de clous de Boston assortis; Whiskey de Monongahela—120 barriques rectifié; Café—150 sacs de café de Java, à vendre par
17 juin FORSYTH, GOODWYN & Co.

A VENDRE—Des actions de la Banque du Gas, Banque de Carrollton Rail Road, Banque des Méchanics, Compagnie d'Assurance de l'Océan, Compagnie des Architectes du 3ème district, et 200 do de la Banque de l'Union, river.
3 juillet EDW GOTTSCHALK, cou.

HERBES SECHES DE SHAKERS—Le soussigné offre aux confiseurs, distillateurs et autres, un assortiment d'herbes médecinales nouvellement séchées telles que menthe aigue, menthe, poulliers hysope, absynthe, baume, bouillon, origan, tanaise, écorce de cerisier, do d'ormeaux, poudres do et divers articles trop nombreux pour être ici mentionnés.
21 mai Wm. SMITH, rue de la Douane, no 85.

EN débarquement de la barque Solitaire, venant de Bordeaux, et à vendre à la pharmacie du soussigné, rue Royale, no 123, des seringues de tous les genres, des bassins garnis pour malades, du racahout des Arabes, de la pommade de sain-bois, de épipastique verte, et de la véritable huile de laurier, etc. etc.
22 mai A. A. PEYCHAUD.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F DUTILLET & LELERY.
IL sera vendu le mardi 18 août prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves en date du 9 juillet 1835, les esclaves et la propriété ci-après décrite dépendant de la succession de Jeannette Noble ou Jeannette Nivette f c l décédée veuve Jean Gallelie h c l.
Un lot de terre formant l'encoignure des rues St Claude et Mystérieuse, faubourg Marigny, mesurant 60 pieds de face à la première, sur 60 pieds 6 pouces sur la deuxième, ensemble les édifices qui sont dessus; les bâtisses sont en [illegible] et briquetées.
JACQUES, nègre de 30 ans, charretier, bon nègre de champ et bon sujet.
ROSE, négresse créole d'environ 13 ans, domestique et gardienne d'enfans.
Conditions: Les esclaves au tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois; et la propriété au tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans, en billets par coupons endossés à satisfaction et hypothèque.
Les actes par J. Cuvillier, not. pub. 22 juillet—3pa

PAR TRICOU, DOMINGON & CABONGE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 6 juillet 1835, il sera vendu Samedi 15 août prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les esclaves suivants, provenants de la succession de Marie Caroline Guérin, épouse décédée de Gust. Guérin.
Hirrard, nègre âgé de 45 ans, scieur de long, charpentier et écarisseur, bon sujet.
Emélina, négresse âgée de 19 ans, blanchisseuse et repasseuse, bon sujet.
Conditions: 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant G Legardeur notaire public, aux frais des acquéreurs. 9 juil

PAR J. LE CARPENTIER.
EN vertu d'un ordre de la cour de paroisse de Plaquemines, en date du 20 décembre 1833, et pour compte de la succession de Mme. Louise Borquain, veuve de feu Laurent Guénard, il sera vendu le vendredi 31 juillet prochain, à midi précis, à la Bourse de Hewlett:
Un lot de terre situé dans le faubourg Clouet et désigné par le no 1, faisant encoignure des rues Clouet et Craps, mesurant 30 pieds de face à la première sur 120 pds face à la dernière.
Un lot de terre désigné par le lot no 4, ayant 30 pieds de face à la rue Clouet sur 120 pieds de profondeur.
Un lot de terre désigné par le no 12, ayant 60 pieds de face à la rue de Craps sur 60 de profondeur.
Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit en billets [illegible] en coupons à la convenance des héritiers et endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente se passeront aux frais des acquéreurs par L. T. Caire, not. pub 29j

PAR J B BLACHE.
A la requête de M L M Guennié, exécuteur testamentaire de feue dame veuve Urbin Guiennié, il sera vendu, à la Bourse de Hewlett, le mardi 11 août prochain, à midi, les propriétés suivantes, dépendant de la dite succession.
Manette, négresse africaine, âgée d'environ 37 ans, bon sujet, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Rose, sa fille, créole, âgée d'environ 12 ans, domestique.
Nancy, négresse américaine, âgée d'environ 23 ans, très bon sujet, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne nourrice ayant un enfant à la mamelle.
Une maison de 4 appartements, 2 cabinets, 1 galerie, et 1 cave bâtie sur un terrain de 60 pieds français, de face à la rue [illegible], sur 120 pds français de profondeur, sur lequel est aussi bâtie une cuisine en bois de 2 appartements, une galerie, écurie &c. Le tout borné d'un côté par celle de M P Saulet, et dans la profondeur par celle de M Eugène Carlin et autres.
Conditions: les esclaves payables dans 6, 12 et 18 mois et la propriété dans 12, 18 et 24 mois, en billets par coupons, endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, à leurs échéances, ils porteront un intérêt de 10 pour cent par an.
N B.—Les actes de vente seront passés pardevant F. de Armas notaire public, aux frais des acquéreurs.
8 juil—4

PAR ISAAC L. McCOY.
IL sera vendu lundi 20 juillet prochain, à midi précis, à la Bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de l'honorable cour de district, pour le premier district judiciaire de l'état de la Louisiane, en conformité de la requête de MM. John D. Bein et Geo. W. Pritchard, syndics des créanciers de Bagley & Merritt, l'esclave REBECCA, griffe, âgée de 15 ans, abandonnée par les dits Bagley et Merritt à leurs créanciers.
Conditions: 6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé devant Mr. A. B. Cenas, not pub, aux frais de l'acquéreur. 16 j—3,1pa

PAR J. B. BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 18 décembre 1834, il sera vendu le jeudi 23 de juillet, à midi, à la Bourse de Hewlett, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, les propriétés ci-après décrites abandonnées à ses créanciers par Marie Aimée Brusle, épouse séparée de biens de Edward Gottschalk:
Les 2-3 indivis de 204 lots de terre situés dans la ville de Magnolia, dans la Floride, mesurant chacun 75 pieds plus ou moins, de face sur 150 pieds, plus ou moins, profondeur, conformément à un plan tracé par L. H. Kins, le 15 de juillet 1829, et déposé en l'étude de M. Pollock, not. pub.
Une portion de terre contenant 160 arpens situés dans l'état de l'Illinois, étant la partie nord ouest de la section neuf, dans la partie appropriée pour le compte militaire.
Conditions: 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les acheteurs prendront possession à leurs frais et dépens, payant le coût des actes qui seront passés pardevant M C. Pollock, notaire public. 24j

PAR J B BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 30 juin 1835, il sera vendu, mardi 11 août prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues Chartres et St Louis, les esclaves suivants, abandonnés par Henry Génery, à ses créanciers.
FUFCRO, âgé d'environ 25 ans, accoutumé à travailler dans un magasin, nègre fidèle, depuis 6 ans dans le pays.
SAM, âgé d'environ 22 ans, un peu tonnelier, très actif et intelligent, depuis 2 ans dans le pays.
RACHEL, mulâtresse créole, âgée d'environ 20 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, domestique de maison et couturière.
Ces esclaves sont tous garantis des vices et maladies prévus par la loi. 8 juil

LE soussigné offre à vendre les articles suivants ayant droit au drawback:
800 boques vin de Marseille, (Bergasse, Bethfort & Co.
100 do vin de Bordeaux;
300 barrils vin imitation Madère;
250 do vin blanc de Malaga doux;
30 pipes eau de vie de Cognac;
85 barrils vin de Sauterne;
300 paniers huile s. p. f. grandes bouteilles;
600 caisses vin Muscat de Frontignan;
1200 do vin de Médoc, St Julien, Lafitte & Co.
60 paniers Champagne 1ère qualité;
80 caisses extrait d'absynthe de Suisse;
100 do liqueurs s. p. f; 500 paniers anisette;
20 pipes genièvre de Hollande.
—EN MAGASIN—
300 sacs café; 25 boucauts sucre; 1200 caisses savon;
150 cigares assortis; 100 sacs poivre;
30 sacs piment de la Jamaïque; 100 barrils whisky;
100 barrils rum; 25 barrils beurre de Goshen;
900 caisses thé impérial et (gunpowder);
150 barrils eau de vie Américaine;
150 caisses blanc de baleine; 100 caisses pipes;
200 damejeannes vides; 2000 sacs sel assortis;
150 caisses tabac à chiquer de nos. assortis.
11 juil—3 F H PETITPAIN. encoignure Chartres et Toulouse.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $6 00 par baril, d'après le tarif les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, 43 onces de pain pour un escalin. Les pains de 3 pour un escalin devront peser 25 pour cent de plus
11 juil DENIS PRIEUR, maire.

SAIN DOUX, JAMBON & FARINE &c.
LE soussigné offre à vendre, 2000 barils de sain doux en bon ordre pour l'exportation, 800 barils de farine fraiche première qualité; 150 de Whiskey rectifié; 300 do Whiskey commun; 40 boucauts jambon, première qualité; 20 tierçons do do; 70 boucauts de côtes, porc primé et fumé; bœuf primé en baril et demi barils; vitres, charrues &c. à vendre par
7 juil G DORSEY. no 38 Nouvelle Levée.

EN débarquement du navire Reaoure, et à vendre par Osmin Rigourdan, rue Toulouse no 23, ou par P Lafaye, rue Royale no 147.
270 sacs café première qualité de Santiago de Cuba.
7 juil OSMIN RIGOURDAN. CHS GROS.

Bureau de la Compagnie des Architectes du 3me District de la Nouvelle Orléans.
A louer pour le 10 juillet prochain, 3 maisons en briques de 4 appartemens, avec galerie sur le derrière, à chaque extrémité de laquelle se trouve une cave et cabinet, cour carrelée et cuisine en brique à un étage.
La première est située rue St Philippe attenant à la suivante, la seconde formant l'encoignure des rues St Philippe et des Marais.
La troisième rue des Marais attenant à la précédente. Pour les conditions s'adresser au bureau de la compagnie rue St Pierre no 25.
25 juin P PLESSY, secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance et de la Fabrique d'Huile de Graines de Coton de la Louisiane, encoignure des rues de la Commune et du Camp.
LA compagnie étant à présent organisée, les souscripteurs sont par les présentes [illegible] premier paiement de dix piastres par action du fonds capital devra être payé mardi 21 juillet prochain, [illegible] conformément à la 3e section de l'acte d'incorporation.
25 juin E CLAGUE, secrétaire.